



La ville de Villemomble Recrute un Educateur sportif maître-nageur (H/F) Cadre d'emploi des éducateurs des activités physiques et sportives

Sous l'autorité du directeur de la piscine et des chefs de bassins, vous participez à la mise en œuvre de la politique sportive définie par la collectivité. Vous concevez, animez, enseignez et encadrez des activités sportives auprès de publics diversifiés et dans un environnement sécurisé. Vous intervenez également sur des manifestations.

Missions principales (non exhaustives) :

- Assurer la surveillance et l'encadrement des activités nautiques
- Veiller à la qualité de l'eau et signaler les dysfonctionnements des bassins
- Accueillir, surveiller le public en conformité avec les dispositions du P.O.S.S
- Appliquer et faire appliquer le règlement intérieur
- Enseigner des cours de natation aux scolaires et au public
- Encadrer les diverses activités nautiques municipales (aquagym, bébés-nageurs, jardin aquatique (MNS dans l'eau), natation pré et post natale, etc...)
- Intervenir dans le cadre d'un projet éducatif en cohérence avec la politique sportive de la ville et des directives du Ministère de l'Education Nationale
- Détecter les anomalies de fonctionnement du matériel et effectuer les opérations de maintenance usuelle (matériel pédagogique et de secours)
- Nettoyer les plages, le matériel pédagogique et l'infirmerie

Profil et compétences :

- Titulaire du BESSAN ou BPJEPS Activités natation
- Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de M.N.S à jour
- Secourisme DSA actualisé, PSE1
- Avoir le sens du travail en équipe être polyvalent et partager les valeurs du service public
- Etre rigoureux dans l'application de ses missions et soucieux de l'accueil du public
- Travail le weekend et en soirée par roulement 1 weekend sur 3
- Travail dans une ambiance chlorée
- Congés pendant les vacances scolaires

Rémunération et complément d'information :

- Rémunération statutaire
- Régime indemnitaire
- Complément Indemnitaire Annuel (CIA)
- Prime de fin d'année
- Restauration municipale
- 25 congés annuels et 11 ARTT

Adresser votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemomble.fr ou par courrier à
Monsieur le Maire de Villemomble – service recrutement
13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE
Toutes les offres sur le site www.villemomble.fr rubrique « la ville recrute »